



CURSUS JAZZ

Rentrée 2023-24

Inscriptions :

A partir du lundi 21 août 2023 sur :
versaillesgrandparc.fr/conservatoire

Concours d'entrée :

Lundi 25 septembre 2023

Lieux d'enseignements :

Hôtel Aymery, 17 rue Jean Rey, Viroflay

Hôtel de la Chancellerie, 24 rue de la Chancellerie,
Versailles

Enseignement individuel permettant de développer les techniques de jeu (instrumentales, vocales) et pratiques collectives en atelier favorisant la connaissance des répertoires (Real Book). Ces deux approches sont complétées par des enseignements théoriques et pratiques (ear training, histoire de la musique, harmonie jazz...).

Admission sur concours d'entrée.

Cursus organisé en trois cycles d'apprentissages conduisant à la délivrance d'un Certificat d'études musicales, spécialité « jazz ». Cette formation peut être poursuivie en Cycle d'Orientation Professionnelle.

Disciplines proposées :

- Flûte traversière, saxophone, trompette
- Batterie
- Contrebasse/ basse électrique
- Guitare électrique
- Piano
- Chant
- Harmonie/ear training, arrangement/écriture & histoire du jazz
- Musique assistée par ordinateur (MAO)
- Ateliers-combo, Big Band

Les enseignements comportent :

- un cours collectif en atelier ou au sein du Big band junior ou sénior d'1h30 à 3h hebdomadaire ;
- un cours spécifique de formation musicale de 1h hebdomadaire ;
- un cours d'instrument de 30' à 45' hebdomadaires pouvant donner lieu à un cours en semi-collectif d'1h à 1h30 ;
- des modules optionnels (culture, MAO - musiques assistées par ordinateur, ateliers vocaux ou instrumentaux...) permettant de nourrir le projet de l'élève.

Evaluation continue. A la fin du 3ème cycle, un Certificat d'études musicales peut être décerné à l'élève sur examen et contrôle continu.

LE CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Objectif : nourrir le parcours des jeunes musiciens qui envisagent de donner une orientation professionnelle à leurs études artistiques et de les accompagner dans leur détermination à aborder des études supérieures.

Admission sur concours d'entrée. Durée : 2 ou 3 ans.

Les enseignements sont répartis en trois modules et sont dispensées sous forme de cours hebdomadaires ou de sessions dont le calendrier est défini à chaque rentrée.

Au terme du cycle, un Diplôme d'études musicales (DEM) est délivré par le Conservatoire sur examen.

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc

6 avenue de Paris, CS 10922 – 78000 Versailles

Tél. 01 39 66 30 10 - conservatoire@agglovp.fr